

**DICTIONNAIRE
DE SCIENCE
ÉCONOMIQUE**

NOUS NOUS ENGAGEONS EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT :



Nos livres sont imprimés sur des papiers certifiés pour réduire notre impact sur l'environnement.



Le format de nos ouvrages est pensé afin d'optimiser l'utilisation du papier.



Depuis plus de 30 ans, nous imprimons 70% de nos livres en France et 25% en Europe et nous mettons tout en œuvre pour augmenter cet engagement auprès des imprimeurs français.



Nous limitons l'utilisation du plastique sur nos ouvrages (film sur les couvertures et les livres).

ALAIN BEITONE
ANTOINE CAZORLA - ESTELLE HEMDANE
SAMIR SLIMANI

DICTIONNAIRE DE SCIENCE ÉCONOMIQUE

7^e édition
revue et augmentée

LES AUTEURS

Alain Beitone, agrégé de sciences économiques et sociales, il a été professeur honoraire en classes préparatoires au lycée Thiers de Marseille. Il est décédé en 2019.

Antoine Cazorla, agrégé de sciences économiques et sociales, il a enseigné jusqu'à son départ en retraite les sciences économiques dans le cadre du département LEA d'Aix-Marseille université.

Estelle Hemdane, professeure agrégée de sciences économiques et sociales, est responsable du master MEEF en SES à l'INSPE d'Aix-Marseille université et conseillère éditoriale au Cned.

Samir Slimani, agrégé de sciences économiques et sociales, est professeur en classe préparatoire économique et commerciale (ECG) au lycée Paul Gauguin de Papeete (Polynésie française).

Dernières parutions aux éditions Dunod

Alain Beitone et al., *Économie, sociologie et histoire du monde contemporain*, 4^e édition, coll. « Eco Sup », 2022.

Alain Beitone et al., *Introduction à l'économie monétaire*, 2^e édition, coll. « Eco Sup », 2021.

Bertrand Blancheton, *La Dette publique : ses mécanismes, ses enjeux, ses controverses*, 2022.

Régis Bourbonnais, *Économétrie*, 11^e édition, 2021.

Régis Bourbonnais et Virginie Terraza, *Analyse des séries temporelles*, 5^e édition, coll. « Eco Sup », 2022.

Marie Delaplace, *Monnaie et financement de l'économie*, 6^e édition, coll. « Eco Sup », 2021.

Ghislain Deleplace, *Histoire de la pensée économique*, 3^e édition, coll. « Eco Sup », 2022.

Alex Edmans, *Grow the Pie : comment les entreprises peuvent faire des bénéfices et servir le bien commun*, 2023.

Christian Febler, *Pour une économie du bien commun*, 2022.

Jacob Goldstein, *La Véritable Histoire de la monnaie : de l'âge de Bronze à l'ère numérique*, 2022.

Sarah Guillou, *La Souveraineté économique à l'épreuve de la mondialisation*, coll. « Eco Sup », 2023.

Matthew C. Klein et Michael Pettis, *Les Guerres commerciales sont des guerres de classes*, 2022.

Stéphanie Laguërodie, *Les Théories économiques et leurs applications*, coll. « Eco Sup », 2022.

Didier Marteau, *Les Marchés de capitaux*, 3^e édition, 2021.

Céline Marty, *Travailler moins pour vivre mieux : guide pour une philosophie antiproductiviste*, 2021.

Nicolas Olivier et al., *Apprendre l'économie : le manuel pratique qui va vous surprendre*, 2022.

Arnaud Pautet, *Les Défis du capitalisme : comprendre l'économie du xx^e siècle*, 2021.

François Perret, *Non, votre salaire n'est pas l'ennemi de l'emploi ! Vaincre l'austérité salariale, c'est possible*, 2022.

Nicolas Piluso, *Économie de l'environnement*, 2021.

Marc Raffinot, *Économie du développement*, 2^e édition, 2021.

Emilie Raffo, *Le Futur des espèces : comment les crypto-monnaies vont bouleverser la société*, 2021.

MODE D'EMPLOI

La maîtrise du vocabulaire économique est la condition essentielle de la compréhension des enjeux économiques du monde contemporain. On trouvera dans cet ouvrage les définitions précises classées par ordre alphabétique, des concepts, des mécanismes et des théories économiques. À la fin de chaque définition, des corrélats sont indiqués afin de trouver d'autres définitions complémentaires. L'histoire économique, les outils statistiques et les institutions ne sont pas oubliés et les informations les plus récentes ont été prises en compte. La pluralité des théories économiques est exposée, car la confrontation de points de vue différents est la condition d'une véritable réflexion critique.

Une définition isolée n'offre pourtant pas toujours une compréhension suffisante : il faut mettre en perspective et problématiser pour vraiment comprendre. C'est pourquoi le lecteur trouvera des articles thématiques qui mettent en relation les différentes définitions et approches.

Enfin, sont proposés en annexe un lexique anglais-français ainsi qu'un index des noms cités.

Signification des signes utilisés

- ☆ Pour aller plus loin
- + Remarque importante ou difficulté particulière
- ↻ Renvoi à un article thématique
- ➔ Renvoi à d'autres entrées

Les termes en **gras** dans les entrées sont définis dans ce dictionnaire

Ce dictionnaire de science économique est dédié à la mémoire de notre très grand ami Alain Beitone, à son exigence professionnelle, son goût pour les projets éditoriaux collectifs et sa formidable passion pour le partage des savoirs.

LISTE DES ARTICLES THÉMATIQUES

Capital et investissement	50
Commerce international	80
Comptabilité nationale	96
Consommation et épargne	113
Croissance économique	153
Économie du développement	219
Économie et écologie	231
Entreprises et système productif	260
Épistémologie économique	274
Finances internationales	304
Fluctuations et crises économiques	317
Histoire de la pensée économique	341
Intégration économique	368
Marché du travail, emploi et chômage	398
Marchés et prix	411
Mondialisation	436
Monnaie	443
Politique économique	499
Productivité	522
Protection sociale	538
Revenus	577

A

Abduction

Mode de raisonnement qui permet de rendre compte de la logique de découverte (ou d'invention) des propositions scientifiques. L'abduction consiste à partir d'un ensemble de faits surprenants au regard des connaissances scientifiques existantes, puis à formuler une **hypothèse** (ou une **conjecture**) permettant de rendre compte de l'ensemble de ces faits. L'abduction est donc à la fois distincte de l'**induction** et de la **déduction**.

➔ *Épistémologie économique*

➔ *Axiomatique, Empirisme, Méthode hypothético-déductive, Réfutation, Théories économiques, Vérification*

ABS (asset backed security)

➔ *Titre adossé à des actifs*

Absorption

L'absorption est une technique de **concentration** des **entreprises** dans laquelle plusieurs **sociétés** réunissent leurs **patrimoines** pour n'en former qu'une seule. Dans cette opération, seule la société absorbante subsiste, l'autre ou les autres sociétés sont dissoutes sans toutefois être liquidées. L'absorption s'accompagne d'une augmentation de **capital** par apport en nature (correspondant à une partie des **actifs** des sociétés dissoutes) et par création de nouveaux titres de propriété (actions, parts sociales) distribués aux propriétaires des sociétés dissoutes.

✚ La « fusion-absorption » se distingue d'une fusion par constitution d'une société nouvelle dans laquelle plusieurs sociétés réunissent leurs patrimoines.

✚ L'absorption est susceptible de porter atteinte à la **concurrence**. Elle est le plus souvent réglementée par les autorités de la concurrence.

➔ *Entreprises et système productif*

➔ *Autorité des marchés financiers, Concurrence imparfaite, Économie industrielle, Fusion, Politique de la concurrence, Pouvoir de marché*

Abus de position dominante

L'abus de position dominante est une pratique anti-concurrentielle d'une **entreprise**, ou d'un groupe d'entreprises, qui résulte de sa position dominante sur un **marché** et qui provoque une distorsion de **concurrence** grâce à son **pouvoir de marché**.

L'abus de position dominante regroupe l'ensemble des comportements visant à éliminer, à contraindre ou encore à dissuader tout concurrent d'entrer ou de se maintenir sur le marché ou un marché connexe. Parmi les abus, on identifie la technique des prix prédateurs ou des prix discriminatoires, la mise en œuvre de remises (de couplage ou fidélisantes), le dénigrement ou encore la rétention et l'utilisation d'information.

C'est une infraction sanctionnée par l'**Autorité de la concurrence** et le cadre réglementaire européen (article 102 du TFUE).

➔ *Entreprises et système productif, Marchés et prix, Politique économique*

➔ *Barrière à l'entrée, Cartel, Concentration, Concurrence imparfaite, Dumping, Loi anti-trust, Politique de la concurrence, Trust*

Accélérateur

On appelle accélérateur le principe selon lequel toute variation de la demande entraîne une variation plus que proportionnelle de l'investissement. Le principe d'accélération est dû à A. Aftalion (*La Réalité des surproductions générales*, 1913) et à J. M. Clark (*Business Acceleration and the Law of Demand: A Technical Factor in Economic Cycles*, 1917).

Le mécanisme de l'accélérateur montre comment un **choc de demande** peut se transmettre à l'ensemble de l'économie. L'accélérateur agit sous l'effet du **coefficient de capital** qui est supérieur à 1. Soit la variation de la **demande globale** (connue ou prévue) ΔY , il est possible de calculer l'**investissement induit** : $I = \beta \Delta Y$. β étant le coefficient marginal de capital égal à $\Delta K / \Delta Y$.

Le principe d'accélération explique l'alternance de phases de sous-investissement et de **surinvestissement**. Mais l'accélérateur repose sur des **hypothèses** contraignantes :

1. Les **entreprises** utilisent la totalité de leurs **capacités de production**. Toute augmentation de la demande nécessite de nouveaux achats de **biens d'équipement (investissement de capacité)**.

2. Face à une augmentation de la demande, les entreprises ne répondent pas par une augmentation des **prix** mais par une augmentation des quantités produites.

3. Le coefficient de capital est constant.

L'accélérateur peut être combiné avec le **multiplicateur d'investissement** dans l'**oscillateur**. Ce dernier est à la base d'une approche dynamique des **fluctuations économiques** dans la **théorie keynésienne**.

⇒ *Capital et investissement, Fluctuations et crises économiques*

→ *FBCF, Investissement autonome, Modèle accélérateur-profit*

Accélérateur financier

L'accélérateur financier est un mécanisme qui explique le lien entre le **patrimoine** net des **agents économiques** et leur accès au **crédit**. Quand les agents ont un patrimoine net élevé et croissant, ils peuvent s'endetter dans des conditions favorables, ce qui leur permet d'accroître encore le volume des **actifs financiers** et des actifs immobiliers qu'ils possèdent. Cette **demande** d'actifs, alimentée par le crédit, fait croître le **prix** des actifs et donc le patrimoine net des agents : il s'agit d'une dynamique auto-entretenu qui joue ici à la hausse. Mais si un retournement à la baisse du prix des actifs se produit, la valeur du patrimoine des agents diminue, ce qui conduit les banques à contracter leur crédit et à accroître leur taux d'intérêt (augmentation de la **prime de risque**) au détriment, notamment, des **petites et moyennes entreprises** (ruée vers des actifs de qualité). De ce fait, les agents réduisent leur **endettement**, la demande d'actifs diminue amplifiant la baisse de leurs prix : l'accélérateur financier joue cette fois à la baisse.

Le mécanisme d'accélérateur financier a été exposé par B. Bernanke, M. Gertler et S. Gilchrist dans *The Financial Accelerator and the Flight to Quality* (1996) pour montrer que les évolutions sur les marchés du crédit contribuent à expliquer l'instabilité endogène des économies capitalistes (propagation et amplification des chocs financiers à la sphère réelle). Les travaux de Bernanke se situent dans le courant des **nouveaux keynésiens** et reposent notamment sur la prise en compte des **asymétries d'information** et des coûts d'agence.

L'analyse en termes d'accélérateur financier s'inscrit dans la mouvance des réflexions de F. Hayek (1899-1992), I. Fisher (1867-1947) et H. Minsky (1919-1996).

⇒ *Finances internationales, Fluctuations et crises économiques, Monnaie*

→ *Credit Crunch, Crise des subprimes, Effet de levier, Hypothèse d'instabilité financière, Moment Minsky, Nouvelle économie keynésienne (NEK), Politique monétaire, Risque de crédit, Théorie de l'agence, Vol vers la qualité (flight to quality)*

Accomplissements

Au sens habituel, l'accomplissement désigne l'action d'accomplir, c'est-à-dire mener une action à son terme. Ce terme a un sens quelque peu différent dans les analyses d'A. Sen où les accomplissements désignent la réalisation d'un ensemble d'actes considérés comme valorisants qui permettent à un individu de parvenir à une existence qui lui semble souhaitable dans la société où il vit. Les accomplissements sont, chez A. Sen, regroupés et forment des « fonctionnements » (*functionnings*) qui peuvent être élémentaires (se nourrir correctement, être en bonne santé, etc.) ou complexes (élever son niveau d'instruction, avoir un emploi décent, participer à la vie politique, rester digne à ses yeux, etc.). Les **capabilités** représentent les diverses combinaisons de fonctionnements qu'une personne peut accomplir pour mener la vie qu'elle souhaite. Elles constituent un des traits essentiels du développement conçu comme un processus d'expansion des libertés réelles des personnes.

L'approche en termes d'accomplissements, fonctionnements et capacités, permet d'élargir la base d'information d'un « choix social » fondé sur les préférences individuelles. Le critère du **revenu** est insatisfaisant, on peut avoir un revenu élevé et ne pas parvenir à mener la vie qui semble souhaitable du fait de sa condition, d'un handicap, de son métabolisme, etc. Le critère de l'**utilité** est lui aussi critiquable, l'utilité peut augmenter par exemple avec la satisfaction de goûts dispendieux. Avec l'approche en termes d'accomplissements et de capacités d'accomplir, il est possible de prendre en compte une grande variété d'actes et de situations qui accroissent l'étendue de la liberté.

⇒ *Économie du développement, Mondialisation*

→ *Développement, Équité, Indice de développement humain (IDH), Inégalités, Justice sociale*

Accord d'autolimitation des exportations

Un accord d'autolimitation des **exportations** consiste, pour un pays, à s'engager volontairement à limiter ses exportations à destination d'un pays client.

Le caractère volontaire de la limitation doit être relativisé car il résulte en général d'une pression du pays importateur.

- ↻ Commerce international
- ➔ Protectionnisme

Accord de compensation

Un accord de compensation est une transaction commerciale internationale dans laquelle un montant donné d'exportation d'un pays A vers un pays B est compensé par l'achat par le pays B d'un montant équivalent de **merchandises** en provenance du pays A afin d'atteindre un équilibre commercial (**solde commercial nul**).

La forme la plus simple de compensation est le **troc**, mais d'autres formes plus élaborées de compensation existent. Par exemple, le contre-achat est une opération par laquelle l'exportateur s'engage à acheter ou à faire acheter des produits dans le pays de son client.

- ✦ Il y a compensation bilatérale lorsque l'équilibre du commerce extérieur est recherché entre pays pris deux à deux. Il y a compensation multilatérale lorsque le solde excédentaire d'un pays A à l'égard d'un pays B peut être utilisé pour compenser un déficit avec un pays C. Le plan Keynes proposé à la conférence de **Bretton Woods** (1944), mais écarté en faveur du plan White, visait à mettre en place un tel système organisé autour d'une Union internationale de compensation (*International Clearing Union*)

Le commerce de compensation était la règle dans les rapports entre l'Union soviétique et les pays occidentaux.

- ↻ Commerce international, Intégration économique
- ➔ Multilatéralisme

Accord de Kyoto

- ➔ Protocole de Kyoto

Accord de la Jamaïque

L'Accord de la Jamaïque est signé les 7 et 8 janvier 1976 à Kingston (Jamaïque). Il entérine le système de **changes flottants** mis en place *de facto* par de nombreux pays depuis 1973 en donnant la possibilité aux États membres de choisir le **régime de change** de leur choix. Il démontérise l'or puisqu'il supprime la possibilité de définir des parités par rapport à lui. Ainsi, il modifie profondément les statuts du **Fonds monétaire international (FMI)**. Officiellement, cet accord instaure un **étalon DTS** mais certains auteurs considèrent qu'il institue de fait un système d'**étalon-dollar**.

↻ Finances internationales

- ➔ *Bretton Woods, Changes flexibles, Droit de tirage spéciaux, Flottement des monnaies, Gouvernance mondiale, Système monétaire international*

Accord de Paris sur le climat

L'Accord de Paris sur le climat est intervenu le 12 décembre 2015 à l'issue de la COP21 (Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations unies sur le changement climatique). L'accord a été largement ratifié, malgré le retrait temporaire des États-Unis. Il fixe un objectif ambitieux d'atténuation des émissions de gaz à effet de serre (limitation du réchauffement climatique à + 2 °C et mieux à 1,5 °C) et des mesures d'adaptation au réchauffement sont mises en œuvre. En particulier, il prévoit un objectif de zéro émissions nettes (**ZEN**) de GES.

Bien que les mesures de lutte contre les changements climatiques doivent être massivement renforcées pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris, les années qui se sont écoulées depuis son entrée en vigueur ont donné naissance à des solutions à faible intensité de carbone. Ces solutions présenteraient, selon l'ONU, un coût comparable à des productions carbonées que l'organisation estime responsable de 25 % des émissions mondiales.

- ↻ Économie et écologie
- ➔ ZEN

Accord de pension

L'accord de pension est une opération par laquelle des **titres** sont cédés tandis que le vendeur obtient simultanément le droit et l'obligation de les racheter à un **prix** déterminé, à un terme fixé ou sur demande. L'agent qui cède les titres (le vendeur) réalise une mise en pension, l'agent qui acquiert les titres réalise une prise en pension.

- ✦ Les opérations de mise en pension permettent aux agents qui y ont recours de se procurer des **liquidités** aux conditions du **marché** en offrant en garantie des titres dont ils sont détenteurs.

↻ Monnaie

- ➔ *Collatéral, Juste valeur, Marché monétaire, Politique monétaire, Soutien exceptionnel à la liquidité bancaire*

Accord général sur le commerce des services (AGCS)

L'Accord général sur le commerce des services (AGCS), conclu lors de l'**Uruguay Round** (1986 à 1994) et repris dans le cadre de l'**Organisation**

mondiale du commerce (OMC), vise à libéraliser les échanges de **services** (à l'exception de ceux fournis dans l'exercice du pouvoir gouvernemental).

Il s'agit d'un cadre de négociation spécifique, car chaque pays peut choisir un certain nombre de secteurs dans le domaine des services pour lesquels il s'engage à ouvrir l'accès au **marché**.

✚ Depuis 2013, 23 membres de l'OMC ont lancé des négociations pour libéraliser davantage le commerce des services en instaurant de nouvelles disciplines plus strictes et en améliorant l'accès aux marchés. Elles visent à la signature de l'Accord sur le commerce des services (ACS). Même si les négociations se déroulent à l'extérieur du cadre de l'OMC, les parties prennent appui sur l'AGCS dans le but d'en faire un accord auquel tous les membres de l'OMC qui le souhaitent pourront se joindre.

✚ L'AGCS suscite des points de vue divergents. Pour les uns, cet accord permet de fournir des services de qualité à moindre prix. Pour les autres, il sert surtout à démanteler les **services publics**.

➔ *Commerce international, Mondialisation*

➔ *Accord général sur les tarifs et le commerce (AGETAC), Accords sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC), Clause de la nation la plus favorisée, Droits de propriété intellectuelle, Exception culturelle, Traitement national*

Accord général sur les tarifs et le commerce (AGETAC)

L'Accord général sur les tarifs et le commerce (en anglais *General Agreement on Tariffs and Trade*, GATT) a été signé le 30 octobre 1947. À l'origine simple accord provisoire avant la création d'une véritable institution, l'**Organisation mondiale du commerce (OMC)**, l'AGETAC est devenu un cadre de négociation pérenne avec la non-ratification par les États-Unis en 1948 de la **charte de La Havane** qui devait donner naissance à l'OIC.

Dans le but de favoriser l'expansion du commerce international, le GATT repose sur quatre principes fondamentaux.

1. Le principe de non-discrimination. Il est le principe de base de l'accord et le plus important. Il comprend deux clauses :

– la clause de la nation la plus favorisée : elle stipule qu'un pays accordant des avantages commerciaux à un autre doit les étendre à l'ensemble des autres nations ;

– la clause du traitement national : elle réclame une égalité de traitement, notamment sur le plan fiscal, entre les produits nationaux et les produits importés.

2. Le principe de l'abaissement général et progressif des **droits de douane** dont la mise en place

fait l'objet des sessions de **négociations commerciales multilatérales** entre pays membres (appelées « **rounds** »).

3. Le principe de l'interdiction des restrictions quantitatives (comme les politiques de contingentement par exemple) tant à l'importation qu'à l'exportation.

4. Le principe de l'interdiction du **dumping** et des **subventions** à l'exportation.

N'étant pas une organisation internationale indépendante, mais un simple accord, l'Accord général sur les tarifs et le commerce n'avait aucun pouvoir d'imposition ou de coercition, à la différence de l'actuelle OMC. L'AGETAC a été amené à multiplier les exceptions aux règles du libre-échange pour tenir compte des différences de niveaux de développement économique des pays membres, et de la difficile application de la stricte réciprocité.

Ainsi, contrairement au principe de la **clause de la nation la plus favorisée**, l'Accord général sur les tarifs et le commerce autorise la création de **zones de libre-échange** ou d'**unions douanières** qui accordent aux pays membres des conditions avantageuses en matière de droits de douane.

De même un pays peut utiliser la « clause de sauvegarde » et rétablir à titre transitoire des barrières douanières dans le but de protéger certaines branches d'activités ou des **quotas** en cas de déficit grave de la **balance commerciale**.

Le 1^{er} janvier 1995, l'**Organisation mondiale du commerce (OMC)** s'est substituée à l'Accord général sur les tarifs et le commerce.

➔ *Commerce international*

➔ *Libre-échange, Multilatéralisme, Protectionnisme*

Accords commerciaux préférentiels

Les accords commerciaux préférentiels sont des traités commerciaux visant à accorder à certains partenaires des tarifs douaniers ou des **quotas d'importation** préférentiels. Ils peuvent constituer une étape dans un processus d'**intégration économique** vers une **union douanière**.

Ces accords préférentiels, justifiés par la proximité géographique ou par des raisons historiques ou politiques, peuvent être plus ou moins contradictoires avec les principes du **multilatéralisme** et de la **clause de la nation la plus favorisée**. L'**Accord général sur les tarifs et le commerce (AGETAC)** avait prévu dès sa création des clauses dérogatoires pour permettre le développement du **régionalisme commercial**.

➔ *Commerce international, Intégration économique*

➔ *Association de libre-échange de l'Atlantique Nord (ALENA), Organisation mondiale du commerce (OMC), Traité de Rome, Union européenne*

Accords de Bâle

Les Accords de Bâle sont élaborés dans le cadre du comité de Bâle abrité par la **Banque des règlements internationaux (BRI)** qui siège à Bâle.

L'Accord de Bâle de 1988 (Bâle I) met en place le **ratio Cooke**.

L'Accord de Bâle de 2004 (Bâle II) met en place le **ratio Mac Donough**.

L'Accord de Bâle de 2010 (Bâle III) met en place un renforcement de la **surveillance microprudentielle** en redéfinissant les **fonds propres** et les règles de couverture des **risques**.

On appelle aussi accord de Bâle, les accords au sein de la CEE qui ont conduit à la mise en place du Serpent monétaire en 1972.

⇒ *Finances internationales, Monnaie*

➔ *Bâle III, Cycle financier, Intégration monétaire, Ratio de levier, Règles prudentielles, Stabilité financière*

Accords de Bretton Woods

➔ *Bretton Woods (Accords de)*

Accords de Cotonou

Accords de **partenariat** signés entre l'Union européenne et l'Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (OEACP) en juin 2000 à Cotonou (Bénin). Ces accords, entrés en vigueur en 2003, devaient initialement expirer en février 2020, mais leurs dispositions ont été prorogées jusqu'au 30 novembre 2021. Les accords de Cotonou succèdent aux **accords de Lomé** et ont été régulièrement révisés.

Ces accords visaient à réduire et, à terme, à éradiquer la pauvreté. Ils devaient également soutenir le développement économique, culturel et social durable des pays partenaires et faciliter l'intégration progressive de leurs économies respectives dans l'économie mondiale.

➕ Le 3 décembre 2020, l'UE et l'OEACP sont parvenues à un accord politique qui succède à l'accord de partenariat de Cotonou. L'accord post-Cotonou couvre un grand nombre de domaines, allant du développement et de la croissance durables aux droits de l'Homme, à la paix et à la sécurité. Il est axé sur une mise en œuvre fondée sur les priorités régionales.

⇒ *Commerce international*

➔ *Développement durable, Économie du développement*

Accords sur les aspects des droits de propriété intellectuelle relatifs au commerce (ADPIC)

Les Accords sur les aspects des droits de propriété intellectuelle relatifs au commerce sont des accords négociés dans le cadre de l'**Organisation mondiale**

du commerce (OMC) qui visent à atténuer les différences dans la manière dont les **droits de propriété intellectuelle** sont protégés dans le monde et à les soumettre à des règles internationales communes. L'OMC répartit les droits de propriété intellectuelle en deux groupes : les droits d'auteur et les droits qui régissent la propriété industrielle (brevet, marque de fabrique, indications de provenance géographique).

L'accord sur les ADPIC met l'accent sur la non-discrimination : traitement national (égalité de traitement pour les ressortissants et les étrangers) et **clause de la nation la plus favorisée**. Il énonce aussi un autre principe important : la protection de la propriété intellectuelle doit contribuer à l'innovation technique et au transfert de technologie.

➕ Pour certains, les ADPIC constituent une avancée dans le règlement des conflits de droits de **propriété intellectuelle** qui ne peuvent que s'accroître avec l'essor de l'**économie de la connaissance**. Pour d'autres, au contraire, ils sont une entrave au **développement** et à la libre diffusion des connaissances.

⇒ *Commerce international, Mondialisation*

➔ *Accord général sur les tarifs et le commerce (AGETAC), Clause de la nation la plus favorisée, Droit de propriété, Économie de l'innovation, Économie de la gratuité, Exception culturelle*

Accumulation du capital

L'accumulation du capital est le processus par lequel le **stock de capital** s'accroît dans une économie. À un moment donné, le stock de capital disponible résulte des **flux** antérieurs d'**investissement** et de déclassement du capital usé ou obsolète. Étant en relation avec les **innovations**, l'accumulation du capital a un effet important sur la **croissance économique** et sur la **productivité**.

➕ Ce terme, repris par K. Marx (1818-1883) aux économistes classiques, est souvent utilisé par des économistes marxistes ou radicaux. Pour Marx, l'accumulation croissante du capital est une **loi économique du capitalisme**.

➕ On utilise parfois le terme « accumulation du capital » comme synonyme d'investissement net.

⇒ *Capital et investissement, Croissance économique, Fluctuations et crises économiques*

➔ *Baisse tendancielle du taux de profit, Capital constant, Capital fixe, Détour de production, École classique, Suraccumulation, Taux d'accumulation, Théorie marxiste*

Accumulation primitive du capital

L'accumulation primitive du capital est un concept de la **théorie marxiste** qui vise à rendre compte des conditions d'émergence du **mode de production capitaliste (MPC)**.

La production capitaliste permet de créer une **plus-value** par l'**exploitation** de la **force de travail** et l'utilisation du **capital constant**. Néanmoins, le processus de l'accumulation capitaliste a nécessairement reposé, au départ, sur une accumulation de capital qui lui est antérieure : l'accumulation primitive. Dans *Le Capital*, K. Marx (1818-1883) écrit que « dans les annales de l'histoire réelle, c'est la conquête, l'asservissement, la rapine à main armée, le règne de la force brutale, qui l'a toujours emporté ».

Pour lui, le MPC s'est développé à partir de la fin du Moyen Âge et tout au long de l'époque moderne à partir de la dissolution progressive du servage et l'émergence d'un **capitalisme** commercial et bancaire. À la fin du XVIII^e siècle, ce processus d'accumulation s'accélère avec le développement de l'**industrie**. Dans le même temps, le **salariat** s'impose comme rapport social dominant, caractérisé par la séparation des producteurs d'avec leurs moyens de **production**.

✚ Le concept d'accumulation primitive a aussi été utilisé par des auteurs marxistes pour caractériser la période de **démarrage** du **développement** capitaliste dans les **pays en voie de développement** (PVD).

☞ *Capital et investissement, Économie du développement*

Acquis communautaire

L'acquis communautaire désigne l'ensemble des droits et des obligations communs à tous les États membres de l'**Union européenne**. Il comprend la législation et les traités européens, les déclarations et les résolutions, les accords internationaux conclus par l'Union et les arrêts de la Cour de justice européenne. Il comprend également les actions entreprises par les gouvernements de l'Union dans le domaine de la justice et des affaires intérieures, ainsi que dans celui de la politique étrangère et de sécurité commune.

« Accepter l'acquis » signifie donc accepter l'Union européenne telle qu'elle existe à ce jour. Les pays candidats doivent accepter l'acquis avant d'adhérer à l'Union et transposer la législation communautaire dans le droit national.

☞ *Intégration économique*

➔ *Traité d'Amsterdam, Traité de Maastricht, Traité de Lisbonne, Traité de Rome, Traité sur la stabilité, la coopération et la gouvernance (TSCG)*

Acte de Spéenhland

➔ *Lois sur les pauvres*

Acte unique européen (AUE)

L'Acte unique européen est le traité signé, en février 1986, par les douze États membres de la **Communauté européenne**, qui modifie le **Traité de Rome**.

Il réunit dans un même cadre juridique les Communautés européennes et la Coopération politique européenne (CPE).

Il élargit les compétences de la Communauté (politique régionale, politique de l'environnement, de la recherche).

Il tend à substituer la règle de la majorité qualifiée (ou de la majorité renforcée) à la règle de l'unanimité.

Entré en vigueur le 1^{er} juillet 1987, l'Acte unique européen visait à relancer la construction communautaire et à éliminer les obstacles à la réalisation du **marché commun** dont l'achèvement était prévu pour 1992. Le **Traité de Maastricht** a ensuite poursuivi ce processus d'approfondissement.

☞ *Intégration économique*

➔ *Traité de Lisbonne, Union économique, Union européenne*

Actif (au sens patrimonial)

Dans un sens général, un actif est une composante du patrimoine d'un agent. On distingue habituellement les **actifs financiers** (avoirs bancaires à vue et à terme, titres, etc.) et les **actifs réels**. Il est aussi possible de différencier les actifs selon leur caractère matériel ou pas : **actifs corporels** et **actifs incorporels**. Enfin, une partie ou la totalité des actifs d'un agent à un moment donné peut être acquise par endettement. L'actif net désigne en général la valeur des actifs de laquelle a été déduite la valeur des dettes.

Selon le Plan comptable général utilisé en France, un actif représente tout élément du **patrimoine** « ayant une valeur économique positive pour l'entité, c'est-à-dire un élément engendrant une ressource que l'entité contrôle du fait d'événements passés et dont elle attend des avantages économiques futurs ». Dans la **comptabilité générale**, l'actif se décompose en **actif immobilisé** (comprenant les immobilisations corporelles, incorporelles et financières) et l'actif circulant (comprenant les stocks, les créances, les avances et acomptes versés, la trésorerie).

☞ *Consommation et épargne, Entreprises et système productif*

➔ *Actif circulant, Actif corporel, Actif immobilisé, Actif non financier non produit, Bilan consolidé, Droits de propriété, Effet de richesse, Immobilisations, Monétisation de créance, Passif*

Actif (individu)

Un actif est un individu appartenant à la **population active**. Il peut être **actif occupé** ou **chômeur**.

- ☞ *Marché du travail, emploi et chômage*
- ➔ *Inactif, Population inactive*

Actif circulant

L'actif circulant désigne une partie de l'**actif** d'un **bilan** qui n'est pas destinée à rester durablement dans l'**entreprise** (à la différence de l'**actif immobilisé**). Il est essentiellement composé des **stocks**, des créances clients et des disponibilités (**billets** et pièces, avoirs sur les comptes bancaires).

- ☞ *Entreprises et système productif*
- ➔ *Comptabilité*

Actif corporel

Un actif corporel est un élément du patrimoine qui a un caractère matériel. Pour un **ménage**, un logement est par exemple un actif corporel. Pour une **entreprise**, les immeubles, les terrains, les usines et tous autres biens matériels sont des exemples d'actifs corporels (sauf les stocks qui font partie de l'actif circulant et ne sont donc pas classés dans l'**actif corporel**).

- ☞ *Consommation et épargne, Entreprises et système productif*
- ➔ *Actif immobilisé, Actif incorporel, Bilan*

Actif économique (comptabilité nationale)

En comptabilité nationale, les actifs économiques sont des biens corporels ou incorporels servant de réserve de valeur sur lesquels des **droits de propriété** peuvent être exercés par des **unités institutionnelles** (individuellement ou collectivement), et dont la détention ou l'utilisation au cours d'une période déterminée peut procurer des avantages économiques à leurs propriétaires. Ces **actifs** sont enregistrés dans le **compte de patrimoine**.

Les actifs économiques sont composés des actifs non financiers produits, des actifs non financiers non produits et des actifs financiers.

Les actifs non financiers produits sont le résultat de processus de production (essentiellement capital fixe et stocks).

Les actifs non financiers non produits sont des actifs économiques dont l'existence n'est pas le résultat de processus de production. On distingue les ressources naturelles lorsqu'elles confèrent un avantage économique à un propriétaire effectif, par exemple les terrains (des actifs naturels comme l'air et la mer n'en font donc pas partie) et les actifs

incorporels (contrats, baux, fonds de commerce et autres actifs commerciaux).

Dans les comptes nationaux, les actifs financiers englobent les moyens de paiement, les créances financières.

- ☞ *Comptabilité nationale*
- ➔ *Compte de capital*

Actif financier

Les actifs financiers sont un élément du **patrimoine** des **agents économiques** qui est constitué d'**avoirs** monétaires, de **titres de créance** ou de **titres** de propriété. On compte parmi les actifs financiers :

- la **monnaie** manuelle (billets et pièces) ;
 - les soldes créditeurs des **comptes courants** et des comptes d'**épargne** ;
 - les autres **contrats** financiers (contrat d'assurance-vie, contrats sur **produits dérivés** par exemple) ;
 - les **actions**, les **obligations** et autres types de créances (**billet de trésorerie**, etc.).
- ✚ Dans un sens étroit, la monnaie n'est pas comprise dans les actifs financiers, il ne reste alors que les actifs financiers qui procurent à leurs détenteurs un **revenu** ou la possibilité d'un gain en capital, en contrepartie d'une prise de **risque**.
- ☞ *Consommation et épargne, Monnaie*
 - ➔ *Actif, Actif réel, Bilan, Immobilisations, Liquidité, Marché financier, Placement, Thésaurisation*

Actif immobilisé

L'actif immobilisé désigne une partie de l'**actif** d'un **bilan** qui est destinée à rester durablement dans l'**entreprise**. L'actif immobilisé se compose des immobilisations corporelles (bâtiments, outillage, etc.), des immobilisations incorporelles (fonds de commerce, brevets, etc.), des immobilisations financières (participations dans d'autres sociétés, filiales).

Certains éléments de l'actif immobilisé font l'objet d'un **amortissement**.

- ☞ *Entreprises et système productif*
- ➔ *Actif corporel, Comptabilité, Immobilisations*

Actif incorporel

Les actifs incorporels sont les éléments du **patrimoine** des **agents économiques** qui n'ont ni un caractère matériel ni un caractère financier. Ce sont par exemple les marques commerciales, les brevets, les droits d'auteurs, etc.

- ☞ *Capital et investissement, Entreprises et système productif*
- ➔ *Accords sur les aspects des droits de propriété intellectuelle relatifs au commerce (ADPIC), Actif corporel, Comptabilité, Droits de propriété, Propriété intellectuelle*

Actif réel

Les actifs réels sont des éléments du **patrimoine** qui correspondent aux **biens reproductibles** (bâti-ments, biens immobiliers, bétail, stocks) ou aux biens non reproductibles (terre, œuvres d'art).

- ☉ *Capital et investissement, Consommation et épargne, Entreprises et système productif*
- ➔ *Actif*

Actif sous-jacent

Un actif sous-jacent (ou plus généralement un sous-jacent) est un **actif** réel (une marchandise, comme le blé) ou financier (**action, obligation, devise**) à partir duquel est défini un **produit dérivé** (**option, contrat futur, warrant**).

- ✚ Le sous-jacent d'un produit dérivé peut aussi être un **taux d'intérêt** ou un indice relatif à l'évolution du cours d'un actif ou d'une catégorie d'actifs.
- ☉ *Finances internationales, Monnaie*
- ➔ *Liffe, Marché à terme des instruments financiers, Marché dérivé, Marché des options négociables de Paris, Risque, Spéculation*

Actifs non financiers produits

- ➔ *Actif économique (comptabilité nationale)*

Actifs non financiers non produits

- ➔ *Actif économique (comptabilité nationale)*

Actif spécifique

Selon O. Williamson (prix Nobel 2009), « la spécificité d'un actif se définit en référence au degré avec lequel un actif peut être redéployé pour un autre usage ou par d'autres utilisateurs sans perte de valeur productive en cas d'interruption ou d'achèvement prématuré des contrats. » (O. Williamson, *Les Institutions de l'économie*, 1994, traduit de *The Economic Institutions of Capitalism*, 1985.)

Les transactions portant sur des actifs spécifiques mettent ainsi en situation de dépendance l'une des parties du contrat. Par exemple, un acheteur qui signe un contrat avec un fournisseur unique pour la fourniture d'un produit spécialisé ou encore un producteur qui adapte son usine à la fabrication d'un produit spécifiquement créé pour un client.

L'existence d'actifs spécifiques peut également favoriser l'**opportunisme**. Par exemple, le donneur d'ordre, une fois l'**investissement** spécifique réalisé par le sous-traitant, peut user de sa situation dominante pour imposer une **baisse des prix**.

L'existence d'actifs spécifiques est l'un des facteurs explicatifs de l'**internalisation** des activités au sein de l'entreprise. Elle favorise également la mise en place de relations durables entre les contractants, c'est-à-dire de **contrats** qui offrent des garanties à l'**agent économique** qui a investi dans un actif spécifique.

- ✚ Le concept d'actif spécifique peut s'appliquer au **capital humain** et concerne donc aussi le contrat de travail.
- ☉ *Entreprises et système productif*
- ➔ *Coordination, Externalisation, Frontière de la firme, Hiérarchie, Hold-up, Incitation, Néo-institutionnalisme, Organisation, Théorie de l'agence*

Action

Une action est un titre de propriété d'une fraction du **capital social** d'une **société anonyme**. Un **actionnaire est donc un propriétaire d'une partie d'une société**. L'action qu'il possède lui donne le droit :

- de percevoir un **revenu, le dividende**, variable selon le **résultat** annuel et selon les décisions prises par l'assemblée générale des actionnaires ;
- de recevoir une partie de l'**actif** net en cas de **faillite** ;
- de participer aux assemblées générales des **actionnaires** (sauf pour certains types d'actions) et donc à l'élection d'un **conseil d'administration**, ou bien d'un **conseil de surveillance**.

Les actions sont cotées en **bourse**. Comme tous les **actifs financiers**, elles peuvent, lors d'une vente, procurer une **plus-value** à leur détenteur, mais également une moins-value.

- ✚ Ne pas confondre avec l'**obligation** qui est un titre de **créance**.
- ✚ On considère souvent que l'évolution du cours boursier d'une action reflète les **anticipations** sur l'évolution des **profits** de la société considérée. Mais ce constat suppose que les intervenants sur le **marché financier** soient en possession d'une **information** parfaite et connaissent en particulier les **fondamentaux** de la société (endettement, taux de **rentabilité**, évolution des **parts de marché**, etc.). La **volatilité** constatée des cours peut conduire à admettre que le cours d'une action peut dépendre d'autres facteurs comme les rumeurs ou les **comportements mimétiques**.

- ☉ *Consommation et épargne, Entreprises et système productif*
- ➔ *Augmentation de capital, Capitalisation boursière, Capitalisme actionnarial, Coefficient de capitalisation des résultats, Effet de richesse, Finance comportementale, Financement de l'économie, Fonds de pension, Marché efficient, Obligation, Placement*

Actionnaire

Un actionnaire est un agent économique, privé ou public, personne physique ou morale, qui détient des **actions d'une société anonyme**.

- + Un actionnaire est donc un propriétaire, à la différence d'un obligataire qui est un créancier de la société.
- ⇒ *Capital et investissement, Entreprises et système productif*
- ➔ *Capitalisme actionnarial, Gouvernance d'entreprise, Manageur, Obligation, Parties prenantes, Techno-structure, Théorie de l'agence*

Actualisation

L'actualisation est l'opération qui consiste à calculer la valeur actuelle d'une somme future. La formule d'actualisation suivante permet de déterminer la valeur actuelle (C_0) d'une somme future l'année n , un **taux d'actualisation** (i) ayant été choisi :

$$C_0 = C_n / (1+i)^n = C_n (1+i)^{-n}$$

Ainsi, la valeur actuelle d'un euro disponible l'année prochaine sera de $1/(1+i)$ et celle de l'année suivante $1/(1+i)^2$. Le taux d'actualisation (i) exprime donc les choix intertemporels des agents économiques. Par exemple 1 000 euros perçus dans trois ans correspondent à $1\ 000 (1+i)^3$. Si le taux d'actualisation est de 4%, cela équivaut à 889 euros. Avec un taux d'actualisation de 10%, la somme actuelle devient 751,32 euros. Un taux d'actualisation élevé réduit la valeur actuelle d'une somme future et inversement.

- + Le calcul d'actualisation joue un rôle important dans les décisions d'**investissement**, dans les débats sur le **développement durable** et les politiques environnementales.

Les économistes s'intéressent à l'évaluation des dommages environnementaux pour les générations futures, ou encore à l'évaluation des bénéfices futurs associés à une mesure de politique environnementale. Les résultats varient considérablement en fonction du choix du taux d'actualisation, qui concerne ici un horizon temporel très long. Ainsi, le rapport Stern, cherchant à évaluer le coût de l'inaction des États en matière environnementale, a été critiqué pour avoir choisi un taux d'actualisation dont la valeur est proche de 0, ce qui revient à obtenir une valeur élevée des dommages futurs, justifiant donc des dépenses importantes dans l'immédiat. Un taux d'actualisation plus élevé conduit à des pertes futures plus faibles (10 à 50 fois plus faibles selon les taux d'actualisation choisis par d'autres études).

- ⇒ *Capital et investissement, Économie et écologie*
- ➔ *Arbitrage intertemporel, Capital naturel, Taux de rendement interne (TIR ou TRI), Valeur actualisée nette (VAN)*

Administrations publiques (APU)

Les administrations publiques sont un **secteur institutionnel** de la **comptabilité nationale** dont l'activité consiste à produire des biens et services non marchands destinés à la consommation individuelle et collective ainsi qu'à effectuer une **redistribution** des revenus. Leurs ressources proviennent des **prélèvements obligatoires**, des **cotisations sociales** et des impôts. Selon l'Insee, elles sont chargées de mettre en œuvre les politiques publiques et de réguler la vie économique et sociale.

Ce secteur institutionnel regroupe les administrations publiques centrales (État, ODAC ou organismes divers d'administration Centrale tels que l'enseignement supérieur, le centre national de recherche scientifique, les bibliothèques, les musées, les théâtres, etc.), les administrations publiques locales (régions, départements et communes) et les administrations de **sécurité sociale**.

- + Il ne faut pas confondre administrations publiques et **entreprises publiques**, ces dernières étant classées parmi les **sociétés**, financières ou non financières, selon leur activité principale.

- ⇒ *Comptabilité nationale, Économie publique*
- ➔ *Impôts, Organismes divers d'administration centrale, Production non marchande, Redistribution*

Agence

- ➔ *Théorie de l'agence*

Agence de notation financière

Une agence de notation financière est une **entreprise** qui évalue la qualité des **titres de créance** émis par les **agents économiques** (États, entreprises, banques). La capacité de l'emprunteur à faire face à ses engagements fait l'objet d'une note. Plus la note est favorable, plus l'emprunteur peut obtenir sur les **marchés financiers** un **taux d'intérêt** faible (et réciproquement). L'activité des agences de notation financière fait l'objet de nombreuses critiques.

Le secteur est très concentré (trois agences principales au niveau mondial) et il existe un risque de conflit d'intérêts dans la mesure où ce sont les emprunteurs qui rémunèrent les agences. Les méthodes d'évaluation sont opaques notamment lorsqu'elles concernent les États (la notation souveraine).

Les critiques se sont intensifiées à partir de la **crise des subprimes**, dans la mesure où les agences de notation ont mal apprécié les risques correspondant aux **crédits structurés**. Certains observateurs proposent la création d'agences nationales de notation (publique ou privée).

- ⇒ *Finances internationales*
- ➔ *Gouvernance mondiale, Monnaie, Règles, Risque de contrepartie*

Agence nationale pour l'emploi (ANPE)

→ *Pôle emploi*

Agenda 2030

→ *Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD)*

Agent de change

En France, avant janvier 1988, les agents de change étaient des officiers ministériels qui avaient le monopole de la réalisation des transactions à la **bourse des valeurs**. La Compagnie des agents de change assurait la gestion du **marché des valeurs mobilières**. Les agents de change ont été remplacés par les **sociétés de bourse** et le marché boursier lui-même est devenu une **entreprise (Euronext)**.

+ Ne pas confondre agent de change et cambiste.

↻ *Finances internationales*

→ *Déréglementation, Règle des 3 D*

Agent économique

Un agent économique est une personne morale ou physique autonome qui prend des décisions de nature économique (**consommation, production, épargne, investissement**, etc.). Il peut s'agir d'un individu, d'une **entreprise**, d'une **administration publique**, d'une **institution sans but lucratif au service des ménages**, etc.

+ En **comptabilité nationale**, le terme d'agent économique a été remplacé par le terme **unité institutionnelle**, les **secteurs institutionnels** désignant des regroupements d'agents économiques.

↻ *Comptabilité nationale*

→ *Circuit économique*

Agrégats

Les agrégats sont des indicateurs synthétiques, ils sont obtenus en faisant la somme de grandeurs élémentaires.

Le principal agrégat de la **comptabilité nationale** est le **produit intérieur brut (PIB)** qui est la somme des **valeurs ajoutées des unités institutionnelles résidentes**. On trouve également dans les **comptes nationaux** d'autres agrégats comme le **revenu national**, le **revenu national disponible**, l'**épargne** ou la **formation brute de capital fixe (FBCF)**.

+ Des agrégats sont aussi élaborés par les **autorités monétaires (agrégats monétaires)**, et par les organismes internationaux (en matière de **développement durable**, par exemple).

↻ *Croissance économique, Fluctuations et crises économiques*

Agrégats monétaires

Les agrégats monétaires sont une mesure statistique de la quantité de **monnaie** en circulation dans une économie. Les agrégats regroupent donc des **actifs monétaires**, c'est-à-dire des actifs parfaitement liquides ou susceptibles d'être convertis rapidement et à faible coût en actifs liquides. L'**Eurosystème** distingue trois agrégats monétaires :

– l'agrégat M1 qui constitue la monnaie au sens strict et regroupe la **monnaie fiduciaire** (pièces et billets) et la **monnaie scripturale** (dépôts à vue auprès des **institutions financières monétaires**) ;

– l'agrégat M2 regroupe M1 et les comptes sur livret, les dépôts à terme dont la durée est inférieure ou égale à deux ans et les dépôts à terme dont la transformation en moyens de paiement à l'échéance est prévue au contrat ;

– l'agrégat M3 regroupe M2 plus des actifs financiers qui comportent peu de risques en **capital** et sont aisément transformables en monnaie (titres d'**OPCVM** monétaires, instruments du **marché monétaire**).

+ Si on caractérise la monnaie par la liquidité parfaite, on considère avec l'économiste A. Chaineau que « la monnaie c'est M1 ».

+ Les agrégats sont donc « emboîtés » et classés par ordre décroissant de **liquidité**.

+ Les agrégats de l'Eurosystème ne mesurent que la quantité de monnaie détenue par les agents non financiers résidents (on ne prend donc pas en compte les actifs monétaires détenus par les **institutions financières** résidentes et par les agents non-résidents).

+ Dans le cadre de sa **politique monétaire**, la **Banque centrale européenne (BCE)** surveille l'évolution de l'agrégat M3.

↻ *Monnaie*

→ *Masse monétaire*

Aide bilatérale

→ *Aide publique au développement (APD)*

Aide liée

→ *Aide publique au développement (APD)*

Aide multilatérale

→ *Aide publique au développement (APD)*

Aide publique au développement (APD)

Selon l'Insee, l'aide publique au développement désigne l'ensemble des dons et des prêts à des

conditions très favorables (à un **taux d'intérêt** inférieur à ceux du marché) accordés par des organismes publics aux pays et aux territoires figurant sur la liste des bénéficiaires du Comité d'aide au développement (CAD, une trentaine de pays donateurs actuellement) de l'**Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)**. L'APD comprend également les apports d'assistance technique.

Son objectif est de favoriser le **développement économique** et le **niveau de vie** des **pays en développement (PED)** : programmes d'amélioration de l'accès à l'eau potable, aux soins médicaux, à l'électricité, à l'école, à des logements décentes, etc. Il peut s'agir également d'aide humanitaire dans les situations d'urgence. Les prêts consentis à des fins militaires sont exclus de l'APD. L'APD s'inscrit dans le cadre des **objectifs de développement durable**.

✦ On différencie :

– l'aide multilatérale (un tiers de l'APD selon l'OCDE) qui transite par les organisations internationales (ONU, **Union européenne**, **Fonds monétaire international**, Programme alimentaire mondial, etc.), plus de 200 agences multilatérales reçoivent de la part des États, des sommes qui sont comptabilisées dans l'APD ;

– l'aide bilatérale liée à des conditions imposées par le pays donateur (par exemple, la nécessité de ne réaliser les projets financés qu'avec les **entreprises** du pays donateur).

✦ Pour l'ensemble des pays donateurs, l'APD représente depuis plusieurs années 0,3 % du **revenu national brut (RNB)**. À quelques exceptions près (Luxembourg, Norvège, Suède et Danemark), ce niveau est assez largement inférieur à 0,7 % du RNB, le niveau fixé par l'ONU depuis le début des années 1960.

✦ Il existe d'autres financements du développement – publics, internationaux, des organisations non gouvernementales – auxquels il faut ajouter les transferts des migrants et les **investissements directs à l'étranger (IDE)**.

➤ *Économie du développement, Mondialisation*

➔ *Altermondialisme, Capabilités, Dette du tiers-monde, Développement durable, Économie solidaire, Normes sociales, Objectifs du millénaire pour le développement, Politiques d'ajustement structurel*

Aide sociale

L'aide sociale correspond à l'ensemble des prestations et des services sociaux destinés à venir en aide aux personnes qui rencontrent des difficultés économiques et sociales (aide à l'enfance, aides aux personnes handicapées, aides aux personnes âgées, aide médicale). L'aide sociale relève d'une logique

d'**assistance** : son versement n'est pas subordonné à des contributions préalables, mais à une décision prise par une **administration publique** après demande des intéressés.

✦ L'aide sociale recouvre aussi le versement des minima sociaux.

En France, depuis la loi de **décentralisation** de 1982, la responsabilité générale de l'aide sociale relève des départements mais le taux minimal et les conditions d'accès aux prestations sont fixés par l'État. Les communes interviennent également dans la prise en charge des besoins sociaux (Centres communaux d'action sociale, CCAS).

➤ *Protection sociale*

➔ *Redistribution, Revenu de solidarité active, Transferts sociaux*

Ajustement carbone aux frontières

L'ajustement carbone aux frontières est un dispositif destiné à combattre les distorsions de **concurrence** qui découlent du fait que certains pays ont mis en place des mesures de lutte contre les émissions de gaz à effet de serre (GES) et d'autres non. Ce type de mesure permet de dissuader les fuites de carbone et semble indispensable tant que les différents pays du monde ne mettent pas en œuvre un **politique climatique** décidée au niveau mondial.

✦ L'idée d'un ajustement carbone aux frontières n'est pas nouvelle et a été soumise par l'UE en 1991, un an avant le Sommet de la Terre de Rio. Si cette perspective avait été rapidement écartée à l'époque par nombre d'États membres, elle est revenue à l'agenda de la Commission européenne fin 2019 et le mécanisme d'ajustement carbone aux frontières devrait être instauré à partir du 1^{er} octobre 2023. Concrètement, ce mécanisme définirait un seuil d'émissions de gaz à effet de serre à partir duquel une activité économique serait ciblée. Tous les biens importés sur le territoire de l'Union et dont la production affiche un bilan carbone supérieur à ce seuil seraient alors soumis à un surcoût.

➤ *Commerce international, Économie et écologie, Marchés et prix*

➔ *Dumping environnemental, Externalisation internationale, Taxe sur le carbone ajouté*

Ajustement par les prix

L'ajustement par les prix est une situation où, sur un **marché**, la confrontation de l'offre et de la demande conduit à l'égalité des quantités offertes et demandées grâce à la **flexibilité des prix**.

Le **modèle** de **concurrence parfaite** est une représentation théorique de l'ajustement par les prix. Il correspond à la conception de L. Walras dans laquelle les offreurs et les demandeurs ajustent les

quantités qu'ils offrent ou demandent en fonction des prix qui sont fixés par le **commissaire-priseur**.

⇒ *Marchés et prix*

➔ *Fonction paramétrique des prix, Signal prix, Tâtonnement walrasien*

Ajustement par les quantités

L'ajustement par les quantités est une situation où, sur un **marché**, les **prix** étant rigides ou visqueux, la confrontation de l'**offre** et de la **demande** débouche, au moins temporairement, sur une situation d'**équilibre avec rationnement**.

⇒ *Marchés et prix*

➔ *Rigidité, Théorie du déséquilibre, Théorie des équilibres à prix fixes, Viscosité des prix*

Ajustement structurel

➔ *Politique d'ajustement structurel*

Aléa moral

Il y a aléa moral (ou risque moral ou hasard moral) lorsque, après la signature d'un **contrat**, l'une des deux parties est en mesure de léser l'autre en raison de l'**asymétrie d'information** qui existe entre elles. Cette situation résulte du fait que l'un des deux contractants adopte un comportement opportuniste car l'autre n'est pas en mesure d'observer son comportement ou de déterminer si ce comportement est approprié aux circonstances.

En matière d'**assurance**, la couverture du **risque** peut conduire l'assuré à adopter un comportement plus risqué ou plus imprudent ce qui conduit à accroître les **coûts** de l'assureur. De façon générale, en matière de **couverture** des risques, l'aléa moral conduit à un paradoxe : la protection contre le **risque** conduit certains **agents économiques** à prendre des risques plus importants puisque les conséquences de ce comportement sont transférées sur l'assureur.

Dans le domaine bancaire et financier, l'existence d'un **prêteur en dernier ressort**, peut conduire les **banques** à adopter des comportements plus risqués.

Sur le **marché du travail**, il y a aléa moral lorsque, après la signature du contrat de travail, le salarié adopte un comportement de « tire-au-flanc » et ne remplit pas ou remplit mal les tâches pour l'exécution desquelles il a été embauché.

➔ Pour réduire le risque moral, il faut prévoir dans le contrat des mécanismes de surveillance ou d'**incitation** (par exemple le bonus-malus en matière d'assurance automobile ou le salaire au rendement en matière de contrat de travail).

⇒ *Marchés et prix*

➔ *Économie de l'information, Information, Hold up, Nouvelle microéconomie, Opportunisme, Risque systémique, Salaire d'efficience, Sélection adverse, Signal, Théorie de l'agence, Théorie des contrats.*

Allocation des ressources productives

L'allocation des ressources productives est le processus par lequel les **facteurs de production** disponibles dans une économie sont alloués (affectés) aux différents usages économiques possibles.

Dans le modèle néoclassique de base, le libre jeu du **marché** et la variation des **prix relatifs** conduisent spontanément à une affectation optimale des ressources.

Au sein du paradigme néoclassique, l'existence d'une **concurrence imparfaite** et/ou de **défaillances du marché**, ne permet pas d'atteindre une allocation des ressources productive optimale.

D'autres économistes (O. Lange, par exemple) considèrent que seule la **planification économique** peut réaliser une allocation des ressources correspondant aux intérêts de la collectivité.

➔ Dans une optique néoclassique, l'**économie du bien-être** considère que l'**État** peut être conduit à modifier l'allocation des ressources réalisée par le marché lorsque celle-ci n'est pas optimale. Dans ce cas, il s'agit souvent d'atteindre un **optimum de second rang**.

⇒ *Politique économique, Protection sociale*

➔ *Commissaire-priseur, Économie, Économie planifiée, Équilibre général, Fonction d'allocation, Marché efficient, Optimum de Pareto, Science économique, Théorie néoclassique*

Altermondialisme

L'altermondialisme est un courant de pensée qui conteste la dimension libérale de la mondialisation et la **globalisation financière**. Les mouvements sociaux qui participent à ce courant sont assez différents (**associations**, **syndicats**, ONG, partis politiques, etc.). Certains privilégient la lutte contre l'instabilité financière, d'autres la défense de l'environnement ou la lutte contre les **inégalités**. Tous se retrouvent dans la formule « le monde n'est pas une marchandise » qui exprime le refus d'une **régulation** exclusivement marchande de l'économie mondiale et dans la mise en cause des acteurs dominants de la **mondialisation** (les **firmes multinationales**, les institutions financières, l'OMC, les États négociants des traités de **libre-échange**).

➔ On a parlé d'abord d'antimondialisme. Le préfixe « alter » a été préféré pour montrer qu'il s'agit de lutter pour une « autre mondialisation » et non de

développer simplement une opposition à toute forme de mondialisation.

⇒ *Mondialisation*

➔ *Décroissance soutenable, Développement durable, Économie alternative, Financiarisation, Gouvernance mondiale, Partenariat transatlantique pour le commerce et l'investissement (PTCI), Taxe Tobin*

Altruisme

L'altruisme est une **hypothèse** relative au comportement des **agents économiques** selon laquelle la satisfaction d'un individu est non seulement une fonction croissante de la quantité de biens qu'il consomme, mais aussi une fonction croissante de la satisfaction des autres individus. Par exemple, un agent peut considérer que sa satisfaction s'accroît s'il y a moins de pauvres dans la société au sein de laquelle il vit. De même, on parle d'altruisme intergénérationnel lorsque des individus renoncent à des satisfactions présentes en faveur des générations futures.

L'introduction de cette hypothèse conduit à considérer que les fonctions de satisfaction des agents sont interdépendantes, elle permet d'interpréter le consentement à la **redistribution** et l'existence de relations non marchandes (**dons**, activités caritatives, etc.).

✦ L'introduction de l'altruisme dans l'analyse économique opère une rupture avec l'hypothèse d'un individu égoïste (*homo œconomicus*). Un certain degré d'altruisme semble nécessaire au bon fonctionnement des économies de marché.

✦ L'altruisme peut reposer sur l'intérêt bien compris des agents économiques ou sur une **rationalité axiologique**.

⇒ *Consommation et épargne, Économie et écologie, Épistémologie économique, Protection sociale*

➔ *Aide publique au développement (APD), Confiance, Développement durable, Don, Économie solidaire, Fonction d'utilité, Rationalité économique, Théorème d'Arrow, Théorème d'équivalence Ricardo-Barro, Théorie des jeux, Théorie du cycle de vie, Utilitarisme*

Amortissement

L'amortissement est un concept utilisé en **comptabilité générale** et en **comptabilité nationale**. Il est également question d'amortissement en matière de remboursement d'emprunt.

1. En comptabilité générale, le calcul des amortissements est lié au **capital fixe**, dont la durée de vie est, par définition, supérieure à une année. Cela est problématique, car la comptabilité établit des comptes annuels.

L'amortissement peut ainsi être appréhendé sous trois angles différents et désigner :

– le coût annuel du capital fixe, nécessaire à l'établissement du **compte de résultat** dans lequel sont retracés les **coûts de production** ;

– la dépréciation annuelle du capital fixe, dont il faut tenir compte pour établir le **bilan**, et notamment l'**actif** où figurent la **valeur brute** et la **valeur nette** du capital fixe ;

– la réserve financière annuelle qui sera nécessaire au financement du remplacement du capital fixe.

Le calcul des amortissements obéit aux règles du plan comptable. Ainsi, la durée de vie des différents types d'équipements productifs est déterminée par le plan comptable, ce qui conduit à une évaluation standardisée des amortissements.

Néanmoins, plusieurs modes de calculs sont possibles :

– l'amortissement linéaire, selon lequel l'amortissement annuel est constant sur la durée de vie du bien (un bien durable dont le coût d'acquisition est de 30 000 euros et qui a une durée de vie de trois ans exige un amortissement annuel de 10 000 euros par an) ;

– l'amortissement dégressif, dans lequel le processus d'amortissement est accéléré dans les premières années. Ce mode de calcul a pour but d'accroître l'investissement. L'amortissement annuel est élevé au cours des premières années, ce qui réduit le bénéfice comptable et l'impôt qui lui est associé. Lorsque les années s'écoulent, l'amortissement annuel diminue le bénéfice comptable et l'impôt augmente, ce qui constitue une incitation à renouveler le capital fixe.

✦ Un équipement comptablement amorti a une **valeur nette** nulle, ce qui ne signifie pas nécessairement que cet équipement est hors d'usage.

2. Au niveau de la **comptabilité nationale**, l'amortissement est appréhendé comme une **consommation** annuelle de capital fixe (dépréciation du capital fixe dans le processus de production).

On passe d'un **agrégat** brut à un agrégat net en déduisant les amortissements. Ainsi, le produit intérieur net est le **produit intérieur brut (PIB)** moins les amortissements. La formation nette de capital fixe est la **formation brute de capital fixe (FBCF)** moins la consommation annuelle de capital fixe, autrement dit les amortissements.

✦ Par convention, les amortissements servent à mesurer les **investissements de remplacement**.

✦ Les termes « brut » et « net » ont ainsi, en comptabilité nationale, un sens très différent du sens utilisé lorsque l'on raisonne sur les **revenus (salaire brut, salaire net)**.

3. Au niveau financier, l'amortissement désigne le processus de remboursement des emprunts : c'est

l'ensemble des annuités assurant le remboursement d'un prêt accordé pour une période donnée.

- *Capital et investissement, Entreprises et système productif*
- ➔ *Endettement, Investissement net, Service de la dette*

Analyse financière

L'analyse financière est une étude s'appuyant sur les documents comptables (**compte de résultat, bilan**, etc.) et financiers de l'**entreprise** ou de toute autre **organisation** qui permet de délivrer un diagnostic sur les performances et les risques de cette dernière. L'analyse financière étudie en particulier la **rentabilité**, la **solvabilité** et les modalités optimales du financement des investissements.

- *Entreprise et système productif*
- ➔ *Capitalisme actionnarial, Capitaux permanents, Comptabilité, Gouvernement d'entreprise, Notation, Rentabilité économique, Rentabilité financière, Taux d'endettement*

Anarchisme méthodologique

L'anarchisme méthodologique est une conception de l'activité scientifique défendue par P. Feyerabend (1924-1994) selon laquelle il faut encourager la prolifération des **théories** et la formulation d'**hypothèses** qui ne concordent pas avec les théories admises (*Contre la méthode*, 1975). Selon lui, la recherche scientifique doit se fonder sur le principe de contre-induction en vertu duquel ce sont les théories qui permettent de produire des énoncés d'observation. Une théorie T1 ne peut être réfutée que par une théorie T2 incompatible avec T1.

- ✚ Feyerabend a résumé ses conceptions épistémologiques par le précepte « tout est bon », signifiant par là qu'il n'y a pas lieu de respecter une quelconque orthodoxie épistémologique.
- *Épistémologie économique*
- ➔ *Abduction, Méthode hypothético-déductive, Méthode inductive*

Annualité budgétaire

- ➔ *Règles budgétaires*

Anticipation

Une anticipation est une estimation des valeurs futures des variables économiques qui fonde les décisions prises aujourd'hui par un **agent économique**.

- *Capital et investissement, Finances internationales*
- ➔ *Actualisation, Anticipations adaptatives, Anticipations autoréalisatrices, Anticipations autorégressives,*

Anticipations endogènes, Anticipations exogènes, Anticipations rationnelles, Bulle spéculative, Chartiste (méthode), Comportement mimétique, Coordination des anticipations, Défaut de coordination, Équilibre à tache solaire, Forward guidance, Illusion monétaire, Incertitude, Système monétaire international

Anticipations adaptatives

La théorie économique des anticipations adaptatives, formulée notamment par M. Friedman (1912-2006), énonce que les **agents** économiques forment leurs **anticipations** relatives à l'**inflation** sur la base de leur expérience de l'évolution des **prix** et des erreurs qu'ils ont commises dans le passé à propos de l'inflation (c'est la prise en compte de cette erreur qui est à l'origine du terme « adaptatif »). Les agents sont victimes d'**illusion monétaire** à **court terme**, mais pas à long terme. La **monnaie** est donc active à court terme et neutre à **long terme**. Selon M. Friedman, la **courbe de Phillips** se transforme ainsi à long terme en une droite verticale.

- ✚ Pour cet économiste, les **politiques de relance** keynésienne n'ont d'effet sur l'économie que si elles provoquent un **taux d'inflation** supérieur au taux d'inflation anticipé par les agents sur la base de leur expérience passée. Les politiques de relance des années 1960 et 1970 sont donc responsables, selon lui, d'une inflation à taux croissant.

- *Politique économique*
- ➔ *Anticipations autorégressives, Anticipations endogènes, Anticipations rationnelles, Courbe de Philips augmentée des anticipations, Illusion monétaire, Monétarisme, Taux de chômage naturel*

Anticipations autoréalisatrices

L'idée d'anticipation autoréalisatrice (ou prédiction créatrice, ou encore prophétie autoréalisatrice) a été élaborée par R. K. Merton (1910-2003) en sociologie sous le nom de « théorème de Thomas » : « quand les hommes considèrent certaines situations comme réelles, elles sont réelles dans leurs conséquences. » En sciences économiques, ce modèle d'analyse est de portée très générale. Par exemple, lorsque les **entrepreneurs** anticipent une forte **croissance**, ils investissent, ce qui contribue à la croissance (et inversement). Lorsque les opérateurs sur un **marché financier** prévoient qu'un **actif** va s'apprécier, ils se portent acheteurs de cet actif, ce qui pousse son prix à la hausse.

- *Fluctuations et crises, Politique économique*
- ➔ *Anticipation, Bulle spéculative, Coordination des anticipations, Défaut de coordination, Équilibre à tache solaire, Forward guidance, Théorie keynésienne*

Anticipations autorégressives

Les **anticipations** sont autorégressives lorsque la valeur prévue d'une variable pour une période donnée dépend de l'histoire des valeurs prises par cette variable au cours des périodes précédentes.

✦ Les **anticipations adaptatives** sont un type d'anticipations autorégressives.

➤ *Politique économique*

➔ *Anticipations endogènes, Anticipations rationnelles*

Anticipations endogènes

Dans un **modèle** ou une **théorie économique**, on dit que les **anticipations** sont endogènes lorsque la formation des anticipations est expliquée par le modèle. Les **anticipations adaptatives**, les **anticipations extrapolatives**, les **anticipations autorégressives** sont des anticipations endogènes.

➤ *Politique économique*

➔ *Anticipations exogènes*

Anticipations exogènes

Dans un **modèle** ou une **théorie économique**, on dit que les **anticipations** sont exogènes lorsqu'elles ne sont pas expliquées par le modèle ou la théorie. Par exemple, dans la **théorie keynésienne** de l'**investissement**, la référence aux « esprits animaux des entrepreneurs » et au caractère plus ou moins « sanguin » de ces derniers montre que les anticipations sont exogènes.

➤ *Politique économique*

➔ *Anticipations adaptatives, Anticipations endogènes, Anticipations rationnelles, Défaut de coordination, Équilibre avec tache solaire, Illusion monétaire*

Anticipations extrapolatives

On dit que les **anticipations** sont extrapolatives lorsque les **agents** prévoient les valeurs futures des variables en supposant que les tendances observées dans le passé vont se prolonger.

➤ *Politique économique*

➔ *Anticipations adaptatives, Anticipations endogènes, Anticipations rationnelles, Chartiste (méthode), Coordination des anticipations, Défaut de coordination, Équilibre avec tache solaire, Illusion monétaire*

Anticipations rationnelles

La théorie des anticipations rationnelles, formulée notamment par J. Muth (1930-2005), R. Lucas (prix Nobel 1995) et Th. Sargent dans les années 1970, considère que les **agents économiques** mobilisent en permanence toute l'**information** disponible pour prendre des décisions sur la base des enseignements

de la **théorie néoclassique**. Les agents ne sont donc pas victimes d'**illusion monétaire** (même à **court terme**), ils anticipent correctement les conséquences de toutes les décisions de **politique économique**, ce qui enlève toute efficacité à la politique économique discrétionnaire.

✦ La théorie des anticipations rationnelles n'affirme pas que les agents ne commettent jamais d'erreurs de prévision, mais elle considère que des agents rationnels ne peuvent pas faire d'erreurs systématiques. On résume souvent l'**hypothèse** d'anticipations rationnelles en affirmant que l'espérance mathématique des erreurs de prévision est nulle.

✦ La théorie des anticipations rationnelles se distingue donc à la fois des conceptions keynésiennes et des conceptions monétaristes.

➤ *Politique économique*

➔ *Anticipation, Anticipations adaptatives, Anticipations endogènes, Anticipations exogènes, Critique de Lucas, École monétariste, Nouvelle économie classique (NEC), Théorème d'équivalence Ricardo-Barro, Théorie keynésienne*

Antisélection

➔ *Sélection adverse*

Appariement

Sur le **marché du travail**, l'appariement désigne l'adéquation entre les **demandes de travail** et les **offres de travail** selon le secteur professionnel, le lieu, la **qualification**, etc.

Selon la qualité de l'appariement, un plus ou moins grand nombre d'emplois vacants peut coexister avec du chômage. Les **politiques de l'emploi** centrées sur la formation et l'insertion cherchent alors à améliorer l'appariement.

Un bon appariement satisfait à la fois l'employeur et le salarié et conduit souvent à une **productivité** plus élevée et un emploi durable, ce qui réduit le chômage. À l'inverse, un mauvais appariement débouchera sur un emploi de courte durée, ce qui favorise le chômage.

➤ *Marché du travail, emploi et chômage*

➔ *Chômage naturel, Chômage structurel, Courbe de Beveridge, Modèle DMP, Théorie de la segmentation du marché du travail*

Appariements sélectifs (théorie des)

La théorie des appariements sélectifs a été initialement développée par G. Becker (prix Nobel 1992) pour rendre compte de l'endogamie sociale : les individus d'une même catégorie sociale se marient entre eux. D. Cohen (*Richesse du monde et pauvreté des nations*, 1997) utilise cette approche pour

expliquer la naissance de nouvelles **inégalités** au sein des économies industrialisées. Avec l'élévation générale du niveau de formation et la **tertiarisation**, les qualifiés se regroupent avec les qualifiés selon le modèle de la *Silicon Valley* et développent des activités à haut niveau de **productivité** et à haut niveau de **revenu**. Les travailleurs non qualifiés ont plus de difficultés à trouver un **emploi** et se retrouvent cantonnés dans des activités à faible revenu.

La théorie des **appariements sélectifs** cherche à rendre compte des inégalités entre les salariés ainsi que de l'approfondissement de la **segmentation du marché du travail**.

- ↻ *Marché du travail, emploi et chômage, Revenus*
- ➔ *Appariement, Capital humain, Courbe de Beveridge, Discrimination, Modèle DMP, Théorie de la segmentation du marché du travail, Théorie du filtre*

Appel d'offres à taux fixe

Dans le cadre du **Système européen de banques centrales (SEBC)**, l'appel d'offres à taux fixe est une procédure de **refinancement bancaire**, déclenchée à l'initiative du SEBC, dans laquelle le **taux d'intérêt** est annoncé à l'avance par la **banque centrale**. Les établissements de **crédit** qui souhaitent se procurer des **liquidités** répondent à l'appel d'offres en indiquant le montant qu'ils souhaitent obtenir au taux d'intérêt fixé. Ayant ainsi collecté de l'**information** sur les besoins de l'économie en liquidités, la banque centrale détermine le montant total des liquidités qu'elle accorde au **système bancaire**. Ce montant total est réparti entre les **Banques** proportionnellement à la **demande** qu'elles avaient formulée.

- ✦ Dans le cadre de la **politique monétaire non conventionnelle**, la **Banque centrale européenne (BCE)** a mis en place en octobre 2008 une procédure de **refinancement** à taux fixe (nul depuis mars 2016) dans le cadre de laquelle les **Banques de second rang** peuvent obtenir toute la **liquidité** qu'elles souhaitent.

- ↻ *Monnaie*
- ➔ *Appel d'offres à taux variable, Politique monétaire*

Appel d'offres à taux variable

Dans le cadre du **Système européen de banques centrales (SEBC)**, l'appel d'offres à taux variable est une procédure de **refinancement bancaire**, déclenchée à l'initiative du SEBC, dans laquelle les établissements de **crédit** qui souhaitent se procurer des **liquidités** répondent à l'appel d'offres en indiquant le montant qu'ils souhaitent obtenir et le **taux d'intérêt** auquel ils souhaitent traiter. Les **banques** révèlent donc à la fois leurs besoins en

liquidités et le prix qu'elles sont disposées à payer pour les obtenir. Sur la base de l'**information** ainsi recueillie, la **banque centrale** fixe le taux d'intérêt qu'elle va pratiquer et attribue les liquidités à toutes les banques qui ont proposé un taux supérieur ou égal à celui qui est retenu par la banque centrale.

- ↻ *Monnaie*
- ➔ *Appel d'offres à taux fixe, Politique monétaire, Politique monétaire non conventionnelle, Repo*

Appels de marge

Sur un **marché organisé** les appels de marge résultent d'une décision de l'autorité de marché qui, face à un accroissement des **risques** qui découlent d'une variation des cours, décide d'accroître le montant du dépôt de garantie que doivent effectuer les agents qui opèrent à terme (**options, contrats futurs**, etc.). Si un opérateur n'est pas en mesure de faire le versement correspondant à l'appel de marge, ses contrats sont aussitôt dénoués. La procédure des appels de marge a donc le double avantage de réduire le **risque de défaut** et de freiner les emballements spéculatifs.

- ↻ *Monnaie, Finances internationales*
- ➔ *Contrat à terme, Effet de levier, Marché dérivé, Produits dérivés, Risque de crédit, Risque de marché, Spéculation*

Appréciation

De façon générale, le terme appréciation est utilisé pour désigner l'augmentation de la valeur d'un **actif** ou d'un indicateur.

D'un point de vue monétaire, sur le plan externe, l'appréciation est l'augmentation du cours d'une **devise** sur le **marché des changes**. En régime de **changes fixes**, l'appréciation correspond à l'augmentation du cours à l'intérieur des marges de fluctuation fixées par les autorités monétaires.

- ✦ Ne pas confondre avec le terme de **réévaluation**.
D'un point de vue monétaire, sur le plan interne, l'appréciation est l'augmentation du **pouvoir d'achat** de la **monnaie** qui résulte d'une baisse des **prix**.
- ↻ *Finances internationales, Monnaie*
- ➔ *Changes flottants, Déflation, Dépréciation, Régime de change*

Apriorisme

L'apriorisme est la conception selon laquelle il existe des connaissances qui ne sont pas tirées de l'expérience. Par exemple pour E. Kant (1724-1804), les concepts de temps et d'espace sont des *a priori*. En **science économique**, un point de vue

aprioriste a été développé par L. Von Mises (1881-1973). Pour lui, il est possible de connaître par introspection les principes qui régissent l'action humaine car celle-ci est « nécessairement toujours rationnelle ». Sur la base de ces propositions *a priori*, on déduit des **lois** de portée universelle qu'il n'est même pas nécessaire de vérifier empiriquement dès lors qu'elles sont déduites logiquement de principes premiers qui sont vrais. Par exemple, la théorie du consommateur peut être déduite du principe de l'**utilité marginale** décroissante.

- ✦ Une conception aprioriste peut servir de point de départ à une démarche hypothético-déductive, mais toute démarche hypothético-déductive n'est pas aprioriste car elle peut avoir un point de départ conjectural.
- *Épistémologie économique, Histoire de la pensée économique*
- ➔ *Conjecture, École autrichienne, Méthode hypothético-déductive, Rationalité, Théorie, Vérification*

Apurement des marchés

L'apurement des marchés désigne une situation d'**équilibre général** walrasien dans laquelle aucun agent n'est rationné, du côté de l'**offre** (absence de produits invendus par exemple), comme du côté de la **demande**. Compte tenu des **prix**, les quantités échangées correspondent aux intentions d'offre et de demande des agents. L'apurement des marchés est rendu possible par la **flexibilité des prix** qui permet la détermination du **prix d'équilibre**. Il caractérise la **concurrence pure et parfaite** et il est un postulat des analyses de la **nouvelle école classique**.

L'apurement des marchés rend impossible le **chômage involontaire** : tous ceux qui acceptent d'offrir leur travail en contrepartie du **taux de salaire** d'équilibre trouvent un **emploi**. Dans cette perspective le **chômage** ne peut être que volontaire.

Lorsque les prix sont rigides ou en cas de **viscosité des prix**, l'apurement des marchés ne peut se réaliser. Le chômage involontaire peut ainsi être interprété comme une situation où le **marché du travail** n'est pas apuré. Des individus disposés à offrir leur travail au prix d'équilibre ne parviennent pas à être embauchés, il s'agit d'un **équilibre avec rationnement**. Ce chômage involontaire a été démontré par J. M. Keynes (1883-1946) dans la *Théorie générale* publiée en 1936, il est également reconnu par la **théorie néoclassique** qui l'analyse, pour sa part, comme la conséquence institutionnelle d'une rigidité à la baisse du taux de salaire. Aujourd'hui, la **nouvelle école keynésienne** (NEK) montre que des taux de salaire plus élevés que leur niveau d'équilibre peuvent résulter de comportements individuels rationnels.

- *Marché du travail, emploi et chômage, Marchés et prix*
- ➔ *Arbitrage travail-loisir, Arbitre de marché, Chômage volontaire, Demande notionnelle, Déséquilibre, Équilibre général, Offre notionnelle, Rationnement, Rigidité, Théorie des équilibres à prix fixes*

Arbitrage

En science économique, le mot « arbitrage » est souvent utilisé comme synonyme du mot « choix ». Un **agent économique** arbitre entre le présent et le futur (**arbitrage intertemporel**), il peut arbitrer entre plusieurs **marchés** ou bien entre **assurance** et **assistance**, le gouvernement arbitre entre différentes mesures fiscales, etc.

- *Finances internationales, Marché du travail, emploi et chômage, Marchés et prix, Monnaie*
- ➔ *Arbitragiste, Coût d'opportunité, Homo œconomicus*

Arbitrage intertemporel

L'arbitrage intertemporel des agents est un choix entre des situations économiques différentes à des moments différents. Par exemple, un **agent économique** va choisir entre la **consommation** de l'intégralité de son **revenu** (satisfaction immédiate) et l'épargne d'une partie de ce revenu (satisfaction future).

- ✦ L'arbitrage intertemporel des agents dépend de leur préférence pour le présent relativement à un futur plus ou moins lointain.
- ✦ L'arbitrage intertemporel est un déterminant essentiel du **taux d'intérêt** et du **taux d'actualisation**.
- ✦ Le concept d'arbitrage intertemporel joue un rôle important dans les **théories** de l'**École autrichienne**. Par exemple, la définition du **capital** comme **détour de production** repose sur ce concept. Il joue également un rôle important dans les travaux de la **nouvelle économie classique**.
- ✦ Le concept d'arbitrage intertemporel est appliqué aujourd'hui dans des champs divers de l'analyse économique : **développement durable**, choix d'**investissement**, etc.
- *Capital et investissement, Consommation et épargne, Histoire de la pensée économique*
- ➔ *Actualisation, Anticipation, Arbitrage, Épargne, Homo œconomicus*

Arbitrage réglementaire

On appelle arbitrage réglementaire le comportement d'un agent économique qui, tout en respectant la loi, tire parti de l'incomplétude de la réglementation pour obtenir un avantage. L'utilisation de niches fiscales pour échapper à l'impôt est un exemple d'arbitrage réglementaire. Dans

le domaine financier, l'arbitrage réglementaire consiste pour les banques à respecter formellement les **règles prudentielles**, tout en les contournant. Par exemple, pour respecter les ratios de fonds propres, les banques ont transféré les risques encourus auprès des acteurs du **shadow banking**. L'arbitrage réglementaire contraint donc les régulateurs à renforcer et à préciser les normes juridiques qui encadrent l'activité économique, notamment dans le domaine bancaire et financier.

↻ *Monnaie, Finances internationales*

➔ *Capture du régulateur, Ratio Cooke, Ratio McDonough, Risque de système, Spéculation*

Arbitrage travail/loisir

Dans la **théorie néoclassique** du **marché du travail**, les agents économiques déterminent leur offre de travail en comparant la **désutilité** du travail et l'**utilité** du loisir. En fonction de son système de préférence, chaque individu offrira plus ou moins de travail en comparant la désutilité marginale du travail et la rémunération proposée par les employeurs. La quantité de travail offerte est celle dont la désutilité marginale est égale au **taux de salaire**.

⊕ Le terme « loisir » ne doit pas être compris au sens commun, il correspond au temps qui n'est pas consacré à une activité économique institutionnalisée. Le travail domestique et le travail scolaire sont ainsi des loisirs dans cette approche.

↻ *Marché du travail, emploi et chômage, Revenus*

Arbitragiste

Sur le **marché des changes**, l'arbitragiste est un opérateur qui cherche à tirer avantage des différences temporaires de cours des **devises**. Si le cours du dollar est faible à Tokyo et fort à Chicago par exemple, l'arbitragiste achètera des dollars à Tokyo et les revendra immédiatement à Chicago. Il encaissera la différence de cours diminuée du coût de la transaction. Les opérations d'arbitrage peuvent porter aussi sur les différences entre le **cours à terme** et le **cours au comptant** d'une **devise**.

Depuis les années 2000, le courtage électronique a réduit les possibilités d'arbitrage en accélérant la transmission de l'information. Mais le **trading à haute fréquence (THF)** permet de réaliser des arbitrages sur des délais très courts (de l'ordre de la microseconde).

⊕ Il existe aussi des arbitragistes sur d'autres **marchés**, par exemple sur les marchés de matières premières ou sur les marchés de valeur mobilière.

↻ *Finances internationales*

➔ *Couverture, Spéculation*

Arbitre de marché

➔ *Commissaire-priseur walrasien*

Armée industrielle de réserve

Dans la théorie marxiste, l'armée industrielle de réserve est constituée des prolétaires sans **emploi**. Cette masse d'hommes misérables est utilisée par les capitalistes pour faire pression à la baisse sur le **taux de salaire**, c'est-à-dire le prix de la **force de travail**.

↻ *Marché du travail, emploi et chômage*

➔ *Accumulation primitive du capital, Exploitation, Forces productives, Lois sur les pauvres, Matérialisme historique, Paupérisation, Rapports de production*

Artisanat

Selon l'Insee, l'artisanat regroupe en France « des personnes physiques ou morales qui n'emploient pas plus de dix salariés et qui exercent à titre principal ou secondaire une activité professionnelle indépendante de **production**, de transformation, de réparation ou de prestation de **services** ».

Les artisans sont des travailleurs indépendants et leur métier, figurant sur la liste du Répertoire des métiers, nécessite la plupart du temps un savoir-faire spécifique reconnu par un diplôme.

⊕ Il n'y a pas de définition européenne des **entreprises artisanales**.

↻ *Entreprises et système productif*

Assiette de l'impôt

L'assiette de l'impôt correspond à la matière imposable (**revenu**, **patrimoine**, etc.) sur laquelle est calculé l'**impôt**.

↻ *Politique économique*

➔ *Fiscalité, Taux d'imposition*

Assistance

L'assistance désigne, de façon générale, l'aide accordée aux individus qui sont dans l'impossibilité de se procurer, avec leurs propres ressources, ce qui est essentiel à la satisfaction des **besoins sociaux** fondamentaux. Les **minima sociaux** relèvent par exemple du principe de l'assistance. L'assistance se définit par son caractère non contributif, c'est-à-dire par l'absence de versement préalable de cotisation par celui qui en bénéficie. Cette spécificité différencie fondamentalement l'assistance de l'**assurance sociale** qui ne fonctionne qu'en faveur de ceux qui ont versé une contribution.

Historiquement, les dispositifs d'assistance ont d'abord été privés (mis en œuvre par l'Église et les

corporations au Moyen Âge, par exemple). À partir du XVII^e siècle, les pouvoirs publics ont organisé l'assistance (**lois sur les pauvres** par exemple).

✦ Tous les systèmes de **protection sociale** combinent, dans des proportions diverses, les principes de l'assurance sociale et de l'assistance.

➤ *Protection sociale*

➔ *Aide sociale, Assurance, État-providence, Justice sociale*

Association

En droit français (loi de 1901), «l'association est la convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun d'une façon permanente leurs connaissances et leurs activités dans un but autre que de réaliser des bénéfices». Une association a pour caractéristiques essentielles de reposer sur l'adhésion volontaire de ses membres et d'avoir un but non lucratif.

Certaines associations ont une activité qui relève de la **production non marchande**, elles peuvent relever de l'**économie solidaire**. D'autres associations produisent des **biens** et des **services** marchands, elles sont alors des **entreprises** qui relèvent de l'**économie sociale**.

➤ *Entreprise et système productif*

➔ *Institution sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM), Profit, Syndicat, Unité de production*

Assurance

L'assurance est une activité dans le cadre de laquelle des agents économiques se protègent contre les conséquences financières négatives d'événements incertains spécifiques, ce qui suppose de souscrire un contrat et de verser une prime pour s'assurer.

✦ Cette définition s'applique aux assurances sociales qui, dans le système européen de comptabilité nationale (SEC2010), relèvent des opérations de redistribution. Quant aux autres assurances, l'assurance-vie et l'assurance dommages, elles relèvent dans le SEC 2010 de l'activité des sociétés d'assurances (y compris les mutuelles) qui font partie des sociétés financières.

➤ *Capital et investissement, Protection sociale*

➔ *Assistance, Assurance chômage, Assurances sociales, Aversion pour le risque, Couverture de change à terme, Risque*

Assurance chômage

L'assurance chômage est l'ensemble des dispositifs qui permettent aux chômeurs de percevoir un **revenu** de remplacement.

➤ *Marché du travail, emploi, chômage, Politique économique, Protection sociale*

➔ *Redistribution*

Assurance maladie

L'assurance maladie est un système légal d'**assurance** couvrant les soins nécessaires pour l'assuré et ses ayants droit (conjoint, enfants) en cas de maladie, de maternité ou d'accident.

L'assurance maladie verse des prestations en nature (remboursement des soins médicaux, des frais pharmaceutiques ou hospitaliers...) et des prestations en espèces (indemnités journalières par exemple destinées à compenser la perte de **revenu** découlant de l'interruption de l'activité).

En France, l'assurance maladie est organisée pour l'essentiel par les régimes obligatoires. Une couverture complémentaire peut être obtenue, en particulier par l'intermédiaire de mutuelles.

✦ Depuis le 1^{er} janvier 2016, en France, a été mise en place la **protection universelle maladie (PUMA)** en vertu de laquelle toute personne qui réside en France de manière stable et régulière a droit à la prise en charge de ses frais de santé. Cette réforme s'inscrit dans une logique d'universalisation de la protection sociale puisque le droit à la couverture maladie n'est plus conditionné par le fait d'avoir une activité ou d'être ayant droit d'une personne active.

➤ *Protection sociale, Revenus*

➔ *Anti-sélection, Assurances sociales, Couverture maladie universelle (CMU), État-providence, Redistribution, Revenus de transfert*

Assurance vieillesse

L'assurance vieillesse garantit le versement d'un **revenu** de remplacement (pension de **retraite**) aux personnes qui cessent de travailler et qui ont l'âge requis pour prétendre à la perception d'une pension de retraite.

L'assurance vieillesse est assurée par le régime général, mais aussi par des régimes complémentaires (il s'agit, en France, d'AGIRC et d'ARRCO).

En France actuellement, les régimes de retraite obligatoires et la plupart des régimes complémentaires sont des régimes de **retraite par répartition**, c'est-à-dire que les cotisations versées par les **actifs** sont utilisées immédiatement pour payer les pensions de retraite.

Certains régimes complémentaires et les contrats d'épargne retraite fonctionnent selon le principe de la capitalisation, c'est-à-dire que les cotisations collectées servent à constituer un **capital** pour l'épargnant. C'est cette épargne accumulée (y compris les revenus de **placements**), qui sert, à partir de l'âge de la retraite, à verser un revenu de remplacement.

➤ *Protection sociale, Revenus*

➔ *Antisélection, Assurances sociales, État-providence, Redistribution, Retraite, Retraite par capitalisation, Revenus de transfert, Risque*

Assurances sociales

Les assurances sociales garantissent l'indemnisation de plusieurs types de risques en contrepartie du paiement de **cotisations sociales**. Les assurances sociales sont obligatoires et ne sont pas gouvernées par la recherche du **profit**. À la différence des **assurances** privées, elles sont standardisées et donc identiques pour tous les individus se trouvant dans une même situation.

Les **risques** assurés couvrent les domaines suivants :

- santé : maladie, invalidité, accidents du travail, maladies professionnelles ;
- vieillesse : versement des prestations de **retraites** ;
- maternité-famille : prise en charge partielle des dépenses liées à la conception, la naissance et l'éducation des enfants ;
- **emploi** : prise en charge de l'indemnisation du **chômage** et de la réadaptation professionnelle.

✚ La couverture de ces quatre risques constitue la **protection sociale**.

En France, pour des raisons historiques, les trois premiers risques relèvent d'une institution unique : la **Sécurité sociale**.

➤ *Protection sociale*

➔ *Antisélection, État-providence, Redistribution, Revenus de transfert, Risque social*

Asymétrie d'information

Il y a asymétrie d'information lorsque, dans le cadre d'un **contrat**, un **agent économique** détient plus d'**informations** qu'un autre. Par exemple, dans le cadre du contrat salarial, l'employeur n'est jamais certain de ce que sera le comportement du salarié lorsqu'il aura été recruté. C'est pourquoi on parle parfois de l'incomplétude du **contrat de travail**. De nombreux contrats (en matière d'**assurance** ou sur les **marchés financiers**) relèvent de l'asymétrie d'information. L'asymétrie d'information conduit à des problèmes de sélection adverse et d'**aléa moral**.

➤ *Finances internationales, Marché du travail, emploi, chômage, Marchés et prix, Monnaie*

➔ *Contrat incomplet*

Asymétrie des conjonctures

L'asymétrie des conjonctures est un terme utilisé pour caractériser une situation économique divergente du point de vue de la **croissance**, de l'**emploi** et du **chômage**, des **taux d'intérêt**, entre deux groupes de pays (ou deux pays). Par exemple, au cours de la première moitié des années 1980, on observe une conjoncture de croissance aux États-Unis et une **récession** dans les pays de la **Communauté économique européenne (CEE)**. De

même, à partir de 2009-2010, on a pu constater une reprise beaucoup plus vigoureuse aux États-Unis qu'en **zone euro**.

➤ *Fluctuations et crises économiques*

➔ *Choc asymétrique, Pacte de stabilité et de croissance, Zone monétaire optimale*

Atomicité du marché

➔ *Concurrence pure et parfaite*

Augmentation de capital

Une augmentation de capital est, pour une **société**, l'accroissement de la valeur nominale de son **capital social**. Elle se réalise en général par la création de titres de propriété nouveaux, **actions** ou parts sociales nouvelles, en contrepartie :

- d'un apport en numéraire des **actionnaires** qui souscrivent à l'émission d'actions nouvelles ;
- d'un apport d'**actifs** par certains agents (terrains, immeubles, brevets, etc.) ;
- d'une conversion des **dettes** (un créancier échange ses **titres de créance** contre des actions) ;
- d'une incorporation dans le capital social des réserves de l'**entreprise** (ce qui conduit à une distribution d'actions gratuites aux actionnaires).

✚ Ne pas confondre avec **accumulation du capital**.

➤ *Capital et investissement*

➔ *Bourse, Capitalisation boursière, Effet de levier, Profitabilité, Q de Tobin, Rentabilité*

Autarcie

L'autarcie est une situation économique qui se caractérise, pour un pays donné, par un refus du commerce avec l'étranger. L'objectif visé est l'auto-subsistance et l'indépendance économique totale par rapport au reste du monde, ce qui suppose une volonté politique.

À l'époque actuelle, aucun pays moderne ne peut sérieusement envisager une véritable autarcie.

✚ Il ne faut pas confondre autarcie et **protectionnisme**. Le protectionnisme ne signifie pas refus des échanges.

✚ Certains économistes tiers-mondistes (S. Amin, A. Gunder-Frank) considèrent que la sortie du **sous-développement** implique une rupture avec le **marché mondial**.

➤ *Commerce international*

➔ *Économie du développement, Libre-échange*

Autoconsommation

L'autoconsommation désigne la **consommation** par un **agent économique** d'une production qu'il a lui-même réalisée partiellement ou en totalité et